Roland Thomann quitte la tête de la Chaîne du Bonheur

Roland Thomann a quitté la direction de la Chaîne du Bonheur aujourd’hui, vendredi 16 juillet. Cette décision a été prise d’un commun accord avec le Conseil de Fondation. Ce départ est lié à des divergences de vue sur la mise en œuvre de la stratégie.

Le Conseil de Fondation tient à remercier Roland Thomann pour son engagement au succès de la Chaîne du Bonheur, notamment durant la période de pandémie que nous traversons et qui a constitué des défis importants sur le plan opérationnel. Sous sa direction, la Chaîne du Bonheur a mené 2020 une collecte historique en faveur des victimes de la pandémie en Suisse ainsi que plusieurs autres collectes internationales visant les plus démunis. Il a conduit le processus d’élaboration d’une nouvelle stratégie qui permettra à la Chaîne du Bonheur de relever les défis de la digitalisation. L’équipe actuelle et la future direction seront chargées de la mise en œuvre de cette stratégie.

Le poste de direction sera mis au concours dans les prochaines semaines. La direction ad intérim est assurée par Catherine Baud-Lavigne, Directrice-Adjointe.

Contact :

François Besençon, Vice-Président du Conseil de Fondation, 079 446 18 12, francois@besencon.ch

La Chaîne du Bonheur fédère la solidarité de la population suisse en faveur des victimes de catastrophes naturelles et de conflits, ainsi qu’en faveur de personnes en détresse, en Suisse comme à l’étranger. Fondation indépendante créée par la SSR, elle cofinance avec les dons de la population, d’entreprises ainsi que des cantons et communes, des projets de 26 ONG suisses actives à l'étranger. La Chaîne du Bonheur assure la bonne utilisation des dons grâce à des analyses et des évaluations sur le terrain menées par des experts dans le respect des normes internationales en matière d’aide d’urgence, de réhabilitation et de reconstruction. En Suisse, la Fondation soutient des projets pour les personnes en difficulté. En outre, lors d’intempéries dans le pays, elle vient en aide aux particuliers, communes ou PME qui ont subi des dégâts importants. Depuis 1946, la Chaîne du Bonheur a collecté plus de 1,8 milliard de francs de dons. Plus d’infos sur [www.bonheur.ch](https://www.bonheur.ch/) ou sur [medias.bonheur.ch](http://medias.bonheur.ch)